

Communiqué du Collectif Contre l'Usine à Cochon de Langoat

Le 26 avril, Résistances Locales a appelé à une journée nationale de mobilisation *Retour sur Terre : stoppons les projets injustes et polluants près de chez nous*. Cet appel a été repris par le collectif contre l'Usine à Cochons de Langoat, constitué de multiples organisations : Collectif Climat Trégor, Sauvegarde du Trégor, Stop Méthane Plouha, Les Coquelicots, Halte aux Marées Vertes, Douriou Gouez, Guingamp Climat, Extinction Rébellion et Bretagne contre les Fermes Usines.

Près de 300 manifestant.e.s se sont réunies à Langoat, dans le nord de la Bretagne, un mardi soir, pour s'opposer au développement de la filière porcine agro-industrielle et à ses fermes-usines .

Les organisations présentes, considérées par leurs opposants comme des « donneuses de leçon », rappellent l'**urgence d'agir**. Elles s'appuient sur les attentes sociétales exprimées notamment par la Convention Citoyenne pour le Climat et sur les dernières conclusions scientifiques du GIEC - groupe d'expert·es indépendant·es - parues le 4 avril 2022 : il reste 3 ans pour prendre des mesures fortes afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre et préserver un environnement vivable. Le rappeler ne constitue pas une leçon de morale: la sauvegarde et la survie du vivant sont des enjeux majeurs et prioritaires.

Le rassemblement théâtral a pris la forme du procès de l'élevage industriel. Nous avons entendu les témoignages d'un paysan élevant de longue date ses cochons en plein air et aujourd'hui entravé pour le faire, d'un cochon, d'une vache, d'un ver de terre, d'un consommateur de viande, ainsi que les plaidoiries de la santé, de l'humanité, de la biodiversité et du climat. L'avocate de la défense a ensuite pris la parole pour annoncer qu'il n'y avait de toute façon pas de fermes-usines en Bretagne, que les pollutions de l'air seraient dorénavant mesurées, que le robinet d'eau potable serait coupé uniquement si la quantité de pesticides atteint 5000 fois la limite autorisée, et qu'il faut faire confiance au préfet qui autorise seulement les projets respectant les normes environnementales règlementaires...

Ce rassemblement était destiné à manifester notre opposition au projet d'extension de Langoat et à son monde et à promouvoir **un autre modèle agricole nécessaire et possible**. Malgré sa fragilité et les crises régulières le laissant sous perfusion de l'état, le système agro-industriel est solidement ancré et soutenu par les pouvoirs publics, les banques, les syndicats majoritaires, d'ailleurs présents au rassemblement organisé chez les porteurs du projet au même moment.

Pour permettre la transformation de ce système en un **modèle agricole paysan respectueux du vivant**, la présidente du tribunal fictif a émis les condamnations suivantes :

L'état, coupable de préjudices écologiques, devra :

- **prendre toutes les dispositions** permettant de restaurer la qualité des sols, des milieux aquatiques et de l'air aujourd'hui saturés de nitrates, de pesticides, d'ammoniac et autres polluants gazeux, de métaux lourds et de résidus d'antibiotiques;
- **se faire le garant** d'un élevage qui respecte les besoins d'ordre physiologique et comportemental des animaux;
- **mettre en œuvre** des politiques publiques garantes d'une égalité face à une alimentation saine.

Le tribunal laisse deux mois à l'Etat-coupable pour :

- **promulguer une loi** interdisant l'utilisation de pesticides ;

- **faire cesser** toute subvention aux fermes-usines ;
- **renégocier** la PAC afin d'entamer immédiatement une conversion du système agro-alimentaire ;
- **lancer le programme** d'accompagnement des paysans vers l'agroécologie (ce programme pourra être décliné sous forme d'aides financières à l'installation, à la restructuration, et sous forme de formation dispensée aux paysan.ne.s).
- **engager** pour la prochaine rentrée scolaire une profonde réforme de l'enseignement agricole
- **initier une vaste campagne** de sensibilisation des citoyens aux choix alimentaires bénéfiques à la santé et au climat

Le tribunal laisse 2 mois à la région Bretagne pour :

- **cesser l'octroi** d'aides aux fermes-usines ou à la production industrielle, et les réorienter uniquement vers les pratiques agroécologiques ;
- **s'entourer de conseillers** au service de l'intérêt général et écarter tous ceux qui pourraient faire pression au nom de leurs intérêts privés.

Les cadres de la FNSEA devront :

- **suivre une formation** accélérée sur les techniques agricoles préservant la biodiversité ;
- **accomplir** ensuite des travaux d'intérêt général comprenant une mission bénévole de vulgarisation et de soutien à la mise en œuvre de ces techniques ;
- **oeuvrer** au développement du système de sécurité sociale alimentaire.

Les élus locaux : devront

- **suivre** eux aussi la formation évoquée ci-dessus ;
- **s'engager** à subventionner les associations qui promeuvent une agriculture et un élevage biologiques.

Enfin, les grandes coopératives agro-industrielles devront :

- **verser** l'équivalent des bénéfices de leurs 10 dernières années à des actions de transition, notamment à l'installation de 2500 paysans par an en Bretagne en polyculture élevage.

Ce rassemblement était le moment de la proclamation de l'urgence du changement. Nous continuerons de nous mobiliser jusqu'à application de ces mesures et sommes ouverts à la participation à un débat public constructif en vue de répondre aux préconisations du GIEC.